



NOTE DE SYNTHÈSE N°9

OBJET : PASSEPORT ÉTÉ 2024

RAPPORTEUR : Angélique BRAGUIER

EXPOSÉ

Le passeport été est un dispositif pour les jeunes de 13 à 23 ans résidants à Nîmes ou dans les villes partenaires de l'opération. La commune de Poulx est adhérente de ce dispositif depuis plusieurs années, et le besoin pour l'année est de 60 passeports. Le détenteur a ainsi accès à différentes activités sur le territoire communautaire durant l'été.

PROPOSITION

Vu le code général des collectivités territoriales,
Considérant l'avis émis en commission le 28 Novembre 2023,

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'ADHÉRER** à la convention de groupement,
- **D'ACTER** le prix de vente au tarif en vigueur pour l'année 2024, soit 27€,
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.